

Extrait du procès-verbal Séance du mercredi 21 juin 2017

sous la Présidence de Madame Anne Viredaz Ferrari

Gestion de l'exercice 2016 et Comptes 2016

Le Conseil communal de Pully

- vu le rapport de gestion 2016,
- vu le rapport de la Commission de gestion,
- vu les comptes 2016,
- vu l'Annexe 1 : Comptes 2016 de la CISTEP, STEP de Lausanne,
- vu l'Annexe 2 : Rapport de l'auditeur sur les comptes communaux 2016,
- vu le rapport de la Commission des finances,

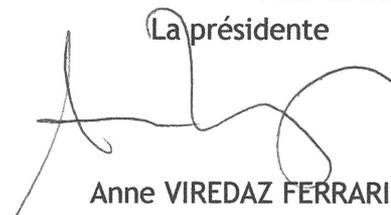
décide

1. d'approuver la gestion de l'exercice 2016 et les comptes 2016,
2. de donner décharge aux organes responsables,
3. d'approuver les comptes 2016 de la Commission intercommunale de la STEP de Lausanne (CISTEP).

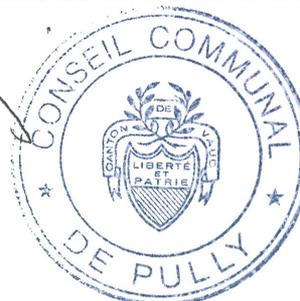
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

Le secrétaire



Anne VIREDAZ FERRARI



Bernard MONTAVON

Pully, le 26 juin 2017